

Musée de l'Air et de l'Espace : un partenariat prêt au décollage !

Le 23 juin dernier, Madame Anne-Catherine Robert-Hauglustaine, Directrice du Musée de l'Air et de l'Espace, et Quentin Gesell, Maire de Dugny, ont signé une convention de partenariat pour les trois années à venir.



Entre le vol du Rafale et celui de la Patrouille de France à l'occasion du Salon international de l'aéronautique et de l'espace, **Anne-Catherine Robert-Hauglustaine et Quentin Gesell se sont retrouvés au Musée de l'Air et de l'Espace pour la signature d'une convention de partenariat visant à favoriser l'accès des petits dugnysiens à ce lieu emblématique.**

Cette convention marque une étape importante dans le renforcement des liens entre le Musée de l'Air et de l'Espace et la Ville de Dugny. **Elle vise à promouvoir la culture, l'éducation et le patrimoine local en offrant aux écoles de Dugny la possibilité de visiter le musée à un tarif préférentiel.** Les élèves auront ainsi la chance de découvrir l'histoire de l'aéronautique, d'explorer les expositions interactives et de s'émerveiller devant les avions et les objets emblématiques de l'espace. Les visites guidées et les activités pédagogiques proposées permettront aux élèves d'éveiller leur curiosité, leur compréhension et leur intérêt pour le monde aéronautique et spatial.

En plus de l'accès privilégié pour les écoles, **le musée s'engage également à participer à plusieurs événements organisés par la Ville de Dugny, comme durant l'été.** Cela permettra d'enrichir l'offre culturelle de la commune en proposant des animations ou des ateliers portant sur l'aviation et l'espace. Ces actions conjointes renforceront le dynamisme de la vie culturelle de Dugny et favoriseront l'épanouissement de la communauté.

Christine Barretta, Adjointe au maire de Dugny déléguée à l'Action culturelle, se félicite de cette collaboration : « *La signature de cette convention de partenariat entre le Musée de l'Air et de l'Espace et la Ville de Dugny est une excellente nouvelle pour nos écoles. Nous sommes ravis de pouvoir leur offrir un accès privilégié à ce musée exceptionnel. Cette convention illustre notre engagement commun en faveur de l'éducation, de la culture et du patrimoine* ».